

COMPAGNIE DU PONT ET DU CHEMIN DE FER DE QUÉBEC.

INTERPELLATION.

Par l'honorable M. LANDRY :

En outre des \$45,000 payés à M. Hoare par la compagnie du pont et du chemin de fer de Québec dont M. Parent est le président, l'ingénieur en chef de cette compagnie a-t-il reçu d'autres sommes d'argent de la commission du chemin de fer Transcontinental, dont le même M. Parent est aussi le président?

1. Combien, chaque année, pour les années 1904-05, 1905-06, 1906-07 et 1907-08?

3. Pour quels services?

L'honorable M. SCOTT : Cette question est pertinente ; mais je ne possède aucun renseignement sur ce sujet.

L'honorable M. LANDRY : Je suppose que l'on peut répondre à toutes les questions pertinentes, et que les questions impertinentes seules ne reçoivent pas de réponse. L'avis n° 5 de ce jour restera suspendu jusqu'à mardi.

L'honorable M. SCOTT : Je ne puis dire quand la réponse sera prête.

La question est suspendue.

COMPAGNIE DU PONT ET DU CHEMIN DE FER DE QUÉBEC.

INTERPELLATION.

L'honorable M. LANDRY :

1. Y a-t-il eu en aucun temps, et spécialement pendant la période comprise entre le 1er juillet 1906 et le 1er mai 1908, à Québec, un comité connu sous le nom de "comité de terminus à Québec" ?

2. De quelle compagnie, association ou organisation quelconque ce comité de terminus à Québec relevait-il ?

3. Quel en était le président ?

4. Qui agissait comme secrétaire ?

5. Quels en étaient les membres ?

6. Où se tenaient leurs séances ?

7. Combien de séances ce comité a-t-il tenu ? A quelles dates ?

8. Le gouvernement a-t-il payé quoi que ce soit au président ou au secrétaire de ce comité ?

9. Combien à chacun ?

10. Et sous quelle autorité ?

L'honorable M. SCOTT : Les réponses aux questions de l'honorable sénateur sont comme suit :

1. Oui, le comité de terminus à Québec.

2. Il a été constitué à la demande de la commission du chemin de fer transcontinental national.

3. M. Rodolphe Audette.

4. M. Ulric Barthe, sur motion du comité.

5. Les représentants de la ligne Allan ; les représentants de la compagnie du che-

Hon. M. SCOTT.

min de fer Canadien du Pacifique ; les représentants de la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer ; les représentants du chemin de fer Grand Tronc Pacifique ; les représentants de la compagnie du chemin de fer "Canadian Northern" ; les représentants du chemin de fer "Delaware and Hudson" ; les représentants du chemin de fer "Quebec Central" ; les représentants du chemin de fer Québec et du lac St-Jean, les représentants de la compagnie dite "Quebec Railway Light and Power Company" ; les représentants de la compagnie dite "Dominion Steamship Line and Lloyds" ; etc., les représentants du chemin de fer Intercolonial, les représentants du conseil de ville de Québec, les représentants de la chambre de commerce de Québec, les représentants de la commission du havre de Québec, les représentants de la compagnie du pont et du chemin de fer de Québec, et MM. A. E. Doucet, ingénieur de district de la commission du chemin de fer transcontinental national ; E. A. Hoare, ingénieur en chef de la compagnie du pont et du chemin de fer de Québec ; St-George Boswell, ingénieur de la commission du havre de Québec.

6. A Québec.

7. Sept séances, y comprises celles du sous-comité. Le 12 octobre 1906, le 7 novembre, le 20 novembre 1906.

8. Rien n'a été payé à aucun d'eux.

9. Même réponse que celle donnée au n° 8.

10. Même réponse que celle donnée au n° 9.

OPERATIONS DE LA COMPAGNIE DITE "THE MARITIME COAL AND RAILWAY COMPANY".

INTERPELLATION.

L'honorable M. McSWEENEY demande :

Quels sont les revenus et les dépenses, ainsi que les frais d'opération et les recettes de la compagnie dite "The Maritime Coal and Railway Company (ci-devant Joggins)" pour les années 1906-07.

L'honorable M. SCOTT : Les réponses sont comme suit :

RECETTES BRUTES.

1906..	\$43,080 46
1907..	38,448 48

FRAIS D'OPERATION.

1906..	\$30,651 74
1907..	22,272 53